

mis de la France. Le roi confisqua tous ses biens, ses terres, sa fortune qui était assez considérable pour ce temps-là : il n'en fut distrait que quatre mille écus d'or destinés à fortifier Marseille (6). Ce n'était certes pas l'emploi que Meyrargues leur réservait. Sa femme, à ce que nous croyons, disparut de la scène du monde et ensevelit la honte de son nom dans le couvent de Sainte-Claire, qu'elle fonda à Saint-Rémy.

Sa famille, au surplus, s'éteignit bientôt, comme si tant d'innocents devaient payer pour ce coupable ! (7).

Par une étrange coïncidence, le jour même où Meyrargues tombait sous la hache du bourreau, Henri IV faillit tomber, lui aussi, sous le poignard de l'Isle, un nouvel assassin, et qui ne sera pas le dernier. Aussi faut-il s'étonner de Terreur de ceux qui envient le bonheur des rois, puisque le meilleur des nôtres passa au milieu de ses ennemis quarante ans de sa vie, et le reste au milieu des traîtres !

SAINT-QUIRIN.

---

(é) D'après M. de Ruffy, il fut déduit de la fortune d'Alagon 36,000 livres, applicables par tiers aux pauvres, aux réparations du Palais et à la réfection des ports et havres de Marseille. (De Ruffy, *Histoire de Marseille*.)

(7) Nous trouvons dans PEstoile un passage singulier : « Meyrargues fut à la vérité puni de son entreprise, sans punir le lieutenant du Dauphiné qui était son adjoint et son confident. » Bien que nous ne trouvons dans aucun autre auteur mention de ce confident, c'était Charles de Créqui, duc, pair et maréchal de France, lieutenant du Dauphiné de 1603 à 1653, gendre du connétable de Lesdiguières. Sa vie dans Chorier n'est qu'une longue suite d'éloges, il n'a été mêlé que lors des troubles de Marseille à l'histoire de cette ville, et tout nous porte à croire que le soupçon que l'Estoile fait peser sur lui ne saurait être justifié.